



Le cimetière Néerlandais d'Orry-la-Ville



Le cimetière d'honneur situé en bordure de la Nationale 17 entre les localités de la Chapelle en Serval et Pontarmé,



L'entrée d'honneur

a été aménagé au cœur de la forêt de Chantilly sur la commune d'Orry-la-Ville, par la fondation des sépultures de Guerre des Pays-Bas (OORLOGSGRAVEN STICHTING), en étroite collaboration avec les autorités françaises, afin de garantir l'entretien des tombes de guerre Néerlandaises en France.



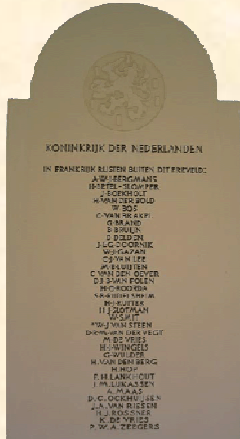
Ecusson de l'OORLOGSGRAVEN STICHTING

La France a fait don du terrain de 5930m² et du portique d'honneur (bâtiment d'honneur) aménagé à la gauche du cimetière, la fondation a procédé aux ré-inhumations et à l'aménagement des tombes, les stèles ont été gravées aux Pays-Bas.

L'inauguration solennelle a eu lieu le 3 mai 1958 en présence du ministre des anciens combattants et victimes de guerre et de l'ambassadeur des Pays-Bas. En ce lieu reposent 114 victimes de guerre, tant militaires que civiles.



Un carré de stèles (entrée coté droit)



Sous le portique d'honneur sont scellées quatre plaques commémoratives. Trois d'entre elles portent les noms des morts restés sans sépulture, notamment les victimes du naufrage du vapeur « PAVON » coulé par bombardement près de Dunkerque.

La quatrième plaque, offerte par les anciens résistants de l'union patriotique néerlandaise, commémore les résistants néerlandais, français et alliés qui ont donné leur vie pour la liberté des Pays-Bas et de ses alliés.

Plaque commémorative

Le portique d'honneur face au monument commémoratif face au pavillon d'honneur



Le monument commémoratif érigé à l'intérieur de cimetière représente un homme en train de tomber, œuvre du sculpteur Cor Van Kralingen. Sur le socle sont gravés les mots:



Le monument commémoratif

" TER NAGEDACHTENIS AAN DE NEDERLANDSE OORLOGSSLACHTOFFERS 1940 - 1945 ".
"AUX MEMOIRE DES VICTIMES NÉERLANDAISES DE LA GUERRE 1940 - 1945"

Une palme en bronze portant l'inscription « amicale 271^{ème} R.I. » y est scellée pour rappeler ce régiment qui faisait parti des unités françaises courues au secours des Pays-Bas en mai 1940 pour défendre la Zélande. Une dizaine de militaires du 271^{ème} R.I. reposent dans le cimetière français de Kapelle (Pays-bas) dont l'entretien est assuré par la fondation des sépultures de guerre. (1).

L'arbre situé derrière le monument a été planté par de jeunes français (des élèves de l'école primaire d'Orry la Ville) le 8 mai 1975 pour commémorer les combattants néerlandais et les victimes de la guerre de 1939-1945.

L'arbre du souvenir planté en 1971
par des enfants d'Orry la Ville



Chaque année le 4 mai, en présence des élus d'Orry-la-Ville, des représentants des différentes associations de la commune, des élus régionaux et départementaux, ainsi que des représentants des différents corps d'armées, est organisée en ces lieux par l'Ambassade des Pays-Bas en collaboration avec la commune d'Orry la ville, une cérémonie du souvenir. Le ministère de la défense assure tout au cours de l'année l'entretien de ce cimetière (3).



Lors de la cérémonie du 4 mai 2008, la présentation aux armes avec le lâché d'une colombe de la paix (photode droite)

(1) Comme pour cette partie de terre Orrygeoise ou reposent les combattants Zélandais morts sur le territoire Français, loin d'une terre qu'ils avaient quittée pour défendre cette liberté qui nous est chère repose dans le cimetière Français de Kapelle sous la terre de Zélande (Pays-Bas) des combattants Français.

Unis par les liens de reconnaissance envers les combattants de ces deux pays lors des cérémonies annuelles du souvenir organisée tant à Orry-la-Ville qu'à Kapelle, une grande amitié devait naître entre ces deux communes par la représentation de personnalités de ce deux régions. Durant de nombreuses années (voir article d'un bulletin municipal de 1987 (2), et jusque vers 1990 des délégations de jeunes adolescents Orrygois participèrent également à Kapelle aux cérémonies du 23 mai, en hommage à nos combattants Français morts pour la libération des Pays-Bas, comme des jeunes adolescents de Kapelle étaient régulièrement accueillis par des familles Orrygeoises pour participer les 4 mai, entourés par de nombreux écoliers d'Orry-la-Ville, à l'hommage que la France rend tous les ans à leurs compatriotes morts sur notre territoire.

Le cimetière Français de Kapelle:

C'est 600 Français, qui ont combattu et donné leur vie pour la liberté particulièrement au cours des heures sombres de mai 1940, alors que rien ne semblait pouvoir résister à l'invasion des troupes allemandes dans ce pays .

Pendant les longs mois de la « drôle de guerre », aucune action décisive n'avait eu lieu sur le front occidental tandis que se jouait à l'est, le sort de la Pologne et des Etats Baltes.

Mai 1940 : l'attaque des troupes de la Wehrmacht surprend trois pays neutres: les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg, et prélude à l'enveloppement des troupes franco-britanniques disposées plus au sud, le long de la frontière franco-allemande.

Les Pays-Bas, qui vivaient en paix depuis 1815, confiants dans une neutralité garantie par la parole donnée, se trouvaient brutalement agressés. Sans être alors alliée, la France tenta de soutenir le royaume en projetant sur son sol plusieurs milliers de combattants appartenant à deux de ses divisions d'infanterie, dont la 60ème division aux ordres du général Deslaurens. Ainsi, les soldats de cinq régiments d'infanterie, dont le 271ème, de deux régiments de tirailleurs marocains et de divers groupes de reconnaissance et de soutien se battirent sur ce sol de Zélande.

Près de 600 d'entre eux perdirent la vie au cours des violents combats qui se déroulèrent entre le 13 et le 17 mai dans les régions de Zuid-Beveland et de Walcheren, sous le drapeau français, pour la liberté des Pays-Bas. Parmi eux, le général Deslaurens, tombera les armes à la main près du port de Flessingue, en couvrant le embarquement des troupes qui, poursuivant le combat, contribueront à la victoire pleinement acquise cinq ans plus tard. Les restes de 226 combattants, dont 22 venus du Maroc, d'Algérie et de Tunisie, reposent encore aujourd'hui dans ce cimetière militaire français de Kapelle.



(2) **Article d'un bulletin municipal d'Orry la Ville en 1987** (non signé) : " ... Le dimanche 4 mai 1986, eut lieu au Cimetière d'Honneur Hollandais d'Orry la Ville, le pèlerinage annuel en présence de Monsieur l'Ambassadeur des Pays-Bas en France, de ses attachés militaires et de personnalités Française et Néerlandaises. Cette cérémonie fut suivie d'une réception à la salle polyvalente des personnalités, des familles néerlandaises et des représentants d'Associations Orrygeoises.

Le 10 mai suivant, on a pu dés potron-minet assister au départ pour la ville de Kapelle (province de Zélande au Pays-Bas), d'un car dans lequel avaient pris place quelques vingt jeunes Orrygeois qui avaient hébergé dans leur famille un nombre équivalent d'hollandais qui en Mai 1985, avaient été reçus à Orry la Ville

Après la cérémonie au cimetière militaire français de Kapelle, toute cette jeunesse et quelques édiles qui avaient fait le voyage se retrouvèrent pour une soirée dansante très amicale dans une salle artistiquement décorée par les jeunes hollandais.

La matinée du dimanche 11 mai fut occupée à visiter la région de Zélande, ses ouvrages de défense contre la mer et ses bourgades typiques ainsi que le port de Flessingue avant de prendre le chemin du retour via Gand et Courtrai.

Nous croyons pouvoir dire dès maintenant qu'en mai 1987, ce sera au tour des jeunes Orrygeois de recevoir une bonne vingtaine de jeunes hollandais. L'Accueil à Orry devrait se faire dès le vendredi 1er mai au soir, selon toutes probabilités. Après un samedi matin 2mai occupé à une visite de la région, l'après midi regroupera comme chaque année les délégations au cimetière d'honneur néerlandais, puis la soirée sera placée sous le signe de la jeunesse à la salle polyvalente d'Orry.

Les familles susceptibles de recevoir pour deux nuitées un ou deux jeunes Kapellois auront la possibilité de se faire inscrire auprès Mr HAMARD responsable de cette organisation, dès qu'elle estimeront pouvoir le faire».

(3) **L'entretien du cimetière militaire Néerlandais d'Orry-la-Ville** est assuré au même titre que le cimetière militaire de



Senlis par les anciens combattant dépendant du ministères des armées. Tout au long de l'année un agent (actuellement Mr Vasseur) porte un soin attentif et permanent à ces lieux permettant ainsi un accueil irréprochable et digne tant pour les visiteurs, que pour les importantes délégations participant au cimetière militaire d'Orry tous les ans les 4 Mai, aux cérémonies du souvenir en présence de Monsieur l'Ambassadeur des Pays-Bas. Des travaux importants ont été réalisés dans les années 2003 avec l'installation d'un système d'arrosage automatique et en automne 2007 par la pose sur l'ensemble du site, d'un nouveau plan de gazon (express gazon).

[vue d'ensemble du cimetière](#)

Un débat autour d'un projet en périphérie du cimetière !

Dans le respect de la loi N° **2001-49 du 05 juillet 2001**, relative à **l'accueil et à l'habitat des gens du voyage** pour chaque département, la Communauté de Communes du Pays de Senlis (CCPS) devait très rapidement statuer sur l'implantation de l' aire de passage à vocation d'accueillir de façons temporaire 200 caravanes, en se déterminant pour un terrain situé à proximité du cimetière militaire Néerlandais d'Orry la Ville. A cette décision, une grande préoccupation allait animer spontanément les élus locaux quand à la légitimité du choix de cette décision par égard au périmètre respectueux qui doit être assuré envers ces sépultures toutes proches.

Reportée à plusieurs reprises en raison de la vive émotion et des nombreux débats suscités dans toute la région, la décision finale quand au choix de cette implantation devait être rendue par le préfet de région et ce au plus tard pour la fin du premier semestre 2008. (à se rappeler que la loi du 5 juillet 2001 imposait cette date limite de décision au plus tard à juillet 2005) Un ultimatum d'une décision finale qui tarde pourtant à être prise alors qu'au sein de la Communauté de Commune du Pays de Senlis règne par la suite des élections Municipales de mars 2008, une situation de plus en plus explosive face à ce dossier mis à bas.

N.B. :

Janvier 2009 - Alors qu'une nouvelle échéance au 31décembre 2008 était donnée comme date limite pour le choix définitif de l'emplacement pour ce projet, le dossier étant toujours dans l'impasse à cette date, c'est au préfet que revient dorénavant cette décision faite à une communauté des Commune du Pays de Senlis dans une grave crise dont, bien évidemment le dossier de l'aire de passage des gens du voyage, n'est pas totalement étranger

Septembre 2009 - Dans une grave crise à partir de mars 2008, la Communauté de Communes du Pays de Senlis est dissoute un an après. Orry la Ville n'étant plus attachée à aucune communauté de communes, son maire Serge Para pouvait annoncer aux citoyens de sa commune : *cette dissolution que nous avons regrettée, a cependant l'avantage de clarifier le sujet de l'aire de grands passages des gens du voyage, qui était "censée" être implantée à Orry. Notre action menée depuis l'élection (mars 2008) a aboutie..... L'aire de grands passages qui avait été "choisie" par jeu d'influence, ne sera pas à Orry* » .



Association pour la Protection des Sites d'Orry la Ville - Montgrésin

(R. Heinrich Avril 2008/Mars 2009) ©APSOM/HR Mars2009 - <http://apsom.perso.neuf.fr> - apsom@neuf.fr